



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 4 avril 2011 à 19h00 au centre municipal situé au 7, rue Principale à Blue Sea.

**Sont présents :**

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Hervé Courchesne	Siège 1
Monsieur Éric Lacaille	Siège 3
Monsieur Christian Gauthier	Siège 4
Madame Isabelle Clément	Siège 5 a quitté à 20h
Monsieur Fernand Gagnon	Siège 6

**Est absent :**

Monsieur Pierre Normandin	Siège 2
---------------------------	---------

**Était aussi présente :**

Josée Parsons, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

**À 19H AVANT L'OUVERTURE DE LA SÉANCE, LES GENS QUI VEULENT SE FAIRE ENTENDRE AU SUJET DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES QUI SERONT TRAITÉES AU POINTS 6.1, 6.2 et 6.3 SONT INVITÉS À PRENDRE LA PAROLE.**

**AINSI QUE CEUX QUI VEULENT SE FAIRE ENTENDRE SUR LE POINT 6.4 CONCERNANT LES DOCUMENTS REQUIS LORS D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION.**

**19h20à19h30 le conseil se retire pour discussion à huit clos**

**LES DISCUSSIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS SE POURSUIVENT.**

**Ouverture de la séance**

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h45 devant environ 10 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :



## **0. Ouverture de la séance et rapport du maire**

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2011
- 0.4 Rapport d'activités du Maire du mois de mars 2011

## **1. Administration générale**

- 1.1 Acceptation des salaires et des remises pour mars 2011
- 1.2 Acceptation des déboursés de mars 2011
- 1.3 Caisse Populaire Desjardins : Centre financier aux entreprises – révision annuelle de notre dossier
- 1.4 Carte de crédit
- 1.5 Site Web : proposition de Jacques Laberge  
« *Galerie de Portraits* »
- 1.6 Statistique Canada : Recensement 2011

## **2. Sécurité publique**

- 2.1 Congrès Annuel ACSIQ
- 2.2 Premiers répondants
- 2.3 Esquisses de la nouvelle caserne

## **3. Transport**

- 3.1 Renouvellement contrat d'intégration au travail
- 3.2 Retour des employés saisonniers
- 3.3 Programmation des travaux de voirie 2011
- 3.4 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local  
Reddition de comptes 2010
- 3.5 Réservoir de diesel
- 3.6 Ajout de luminaires
- 3.7 Demande d'un citoyen : signalisation
- 3.8 MRC VG : Avis d'adoption du règlement 2010-211
- 3.9 Régie intermunicipal de l'aéroport : dépôt du procès verbal de l'assemblée générale annuelle
- 3.10 MTQ : Chantiers routiers : annonce des investissements de 164.4 M\$ pour la région de l'Outaouais

## **4. Hygiène du milieu / Environnement**

- 4.1 Adjudication du contrat pour le service de vidange, collecte et transport des Boues de fosses septiques 2011-2016
- 4.2 Politique de gestion des matières résiduelles
- 4.3 Entente cueillette des matières résiduelles Gracefield
- 4.4 Entente cueillette des matières résiduelles Messines
- 4.5 Entente cueillette des matières résiduelles Bouchette
- 4.6 Entente cueillette des matières résiduelles Christian Fortin
- 4.7 CREDDO : offre pour devenir membre
- 4.8 Rencontres de l'association du bassin versant du Lac Blue Sea
- 4.9 **Seauvegarde** Vallée-de-la-Gatineau



## **5. Santé et Bien-être**

- 5.1 Albatros : demande de contribution financière

## **6. Aménagement, Urbanisme et Développement**

- 6.1 Demande de dérogation mineure 2011-01  
6.2 Demande de dérogation mineure 2011-02  
6.3 Demande de dérogation mineure 2011-03  
6.4 Demande de permis de construction – documents requis  
6.5 Parcs régionaux  
6.6 Mont Morissette : dépôt des plans pour l'aménagement d'une tour d'observation  
6.7 MRC VG: Plan annuel 2011-2012 des TPI  
6.8 Comité de développement

## **7. Loisirs et culture**

- 7.1 Rénovation de la salle municipale : peinture  
7.2 Rénovation de la salle municipale : habillage de fenêtre  
7.3 Confection de tables de pique nique  
7.4 Café culture et développement : 13 avril 2011  
7.5 Bouffée d'Oxygène  
7.6 Blue Sea en fête – 23 juillet 2011  
7.7 Centre des loisirs (Aréna) de Maniwaki :  
Entente intermunicipale –contribution 2011

## **8. Varia**

- 8.1

## **9. Période de questions**

- 9.1

## **10. Levée de l'assemblée**

- 10.1

**2011-04-082**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 4 avril 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière Josée Parsons avec les modifications suivantes :

Les items suivants seront traités au début de la séance car la conseillère Isabelle Clément doit quitter

- 6.1 Demande de dérogation mineure 2011-01  
6.2 Demande de dérogation mineure 2011-02  
6.3 Demande de dérogation mineure 2011-03



- 6.4 Demande de permis de construction – documents requis
- 4.1 Adjudication du contrat pour le service de vidange, collecte et transport des Boues de fosses septiques 2011-2016
- 4.8 Rencontres de l'association du bassin versant du Lac Blue Sea
- 4.9 **Seauvegarde Vallée-de-la-Gatineau**

**ADOPTÉE**

**2011-04-083**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2011-01**

**MATRICULE 3513-96-0401**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Louis-André Hubert a déposé une demande de dérogation mineure le 14 février 2011 pour réduire la distance de la marge avant afin de permettre l'implantation d'un nouveau bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE conformément au règlement de zonage 93-03-15B article 6.3.1.2 la marge avant dans la zone de villégiature est établie à 12 mètres de l'emprise de la rue publique ou privée;

CONSIDÉRANT QUE selon le plan 58318, préparé par Stéphane Gagnon arpenteur-géomètre du Groupe Barbe et Robidoux, SAT, dossier 10M-242 minute 3225, la marge avant mesurée à partir du bâtiment projeté est de 8,9 mètres, portant la dérogation demandé à 3,1 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été présentée au comité consultatif d'urbanisme le 8 mars 2011, et qu'après l'étude du dossier, le comité recommande à l'unanimité l'approbation de la demande;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 17 mars 2011 dans La Gatineau;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution;

QUE ce Conseil accorde la dérogation de 3,1 mètres pour la marge avant tel que demandée et spécifie que la distance entre **la corniche** du nouveau bâtiment et l'emprise du chemin privé des Cerfs ne devra en aucun cas dépasser 8.9 mètres et que toutes les autres marges devront être respectées.

**ADOPTÉE**



**2011-04-084**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2011-02  
MATRICULE 3818-77-7726**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Roland Fortin et Madame Allison Little Fortin ont déposé une demande de dérogation mineure le 25 février 2011 afin de réduire la distance de la marge riveraine pour permettre la construction d'un bâtiment principal, les fondations étant déjà en place;

CONSIDÉRANT QUE conformément au règlement de zonage 93-03-15B article 6.3.1.6 la marge riveraine dans la zone de villégiature est établie à 21, 9 mètres de la ligne des hautes eaux;

CONSIDÉRANT QUE selon le plan des lieux, préparé par Bussières Bérubé Genest Schnob, dossier 52-2012-1961-CS2012 minute 2012, la marge riveraine mesurée à partir des fondations est de 20,45 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la marge doit être mesurée à partir de la corniche du bâtiment projeté, il est confirmé dans un courriel de l'arpenteur-géomètre Christian Schnob en date du 25 février 2011, que la distance mesurée à partir de la corniche du bâtiment projeté serait de 19,8 mètres de la ligne des hautes eaux, portant la dérogation demandé à 2,1 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été présentée au comité consultatif d'urbanisme le 8 mars 2011, et qu'après l'étude du dossier, deux membres recommandent l'approbation de la demande, deux membres recommandent le rejet de la demande et un membre s'est abstenu;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 17 mars 2011 dans La Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Blue Sea travaille en étroite collaboration avec les associations de lac afin d'assurer la pérennité et la sauvegarde de nos plans d'eau;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution;

QUE ce Conseil rejette la demande de dérogation mineure 2011-02.

**ADOPTÉE**



**2011-04-085**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2011-03**

CONSIDÉRANT QUE suite à la préparation d'un certificat de localisation, il a été constaté par l'arpenteur que la marge riveraine n'était pas conforme et afin de régulariser cette situation, Jocelyne, Luc et Pierre Binette ont déposé une demande de dérogation mineure le 3 mars 2011;

CONSIDÉRANT QUE conformément au règlement de zonage 93-03-15B article 6.3.1.6 la marge riveraine dans la zone de villégiature est établie à 21, 9 mètres de la ligne des hautes eaux;

CONSIDÉRANT QUE selon le plan 58753, préparé par Stéphane Gagnon arpenteur-géomètre du Groupe Barbe et Robidoux, SAT, dossier 11M-009 minute 3361, la marge riveraine mesurée à partir du parement extérieur du mur du côté sud ouest du bâtiment principal existant est de 20,73 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la marge doit être mesurée à partir de la corniche du bâtiment, il est confirmé dans un courriel de l'arpenteur-géomètre Stéphane Gagnon en date du 23 mars 2011, que la distance mesurée à partir de la corniche du bâtiment est de 20,25 mètres de la ligne des hautes eaux, portant la dérogation demandé à 1,65 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été présentée au comité consultatif d'urbanisme le 8 mars 2011, et qu'après l'étude du dossier, le comité recommande à l'unanimité l'approbation de la demande;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 17 mars 2011 dans La Gatineau;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution;

QUE ce Conseil accorde la dérogation de 1,65 mètre pour la marge riveraine entre le bâtiment principal et la ligne des hautes eaux afin de la rendre conforme.

**ADOPTÉE**



**2011-04-086**

**DEMANDE DE PERMIS – DOCUMENT REQUIS**

CONSIDÉRANT QUE ce conseil souhaite obtenir de l'information additionnelle;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE la décision concernant les documents requis lors d'une demande de permis de construction soit remise à une séance ultérieure.

**ADOPTÉE**

**2011-04-087**

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE SERVICE DE VIDANGE, COLLECTE ET TRANSPORT DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-02-037, la municipalité a procédé à un appel d'offres publiques 2011-01 pour le service de vidange, collecte et transport des boues de fosses septiques pour une période de trois ans débutant le 1<sup>er</sup> mai 2011 avec deux années d'option ;

CONSIDÉRANT QUE le processus d'appel d'offres a été suivi conformément à la Politique de gestion contractuelle de la municipalité de Blue Sea et aux articles 934 et suivants du code municipal;

CONSIDÉRANT QUE les deux soumissions obtenues le 1<sup>er</sup> avril 2011 ont été analysées pour leur conformité et ensuite évaluées selon un système de pondération par un comité d'analyse;

CONSIDÉRANT QUE suite au dépôt du rapport soumis par le comité d'analyse, celui-ci démontre que Carrière Clément Tremblay & fils a obtenu un pointage de 90.4 et que l'autre soumissionnaire, les Services Sanitaires Mario Céré inc. a obtenu un pointage de 93;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE le contrat pour le service de vidange, collecte et transport des boues de fosses septiques pour une période de trois ans débutant le 1<sup>er</sup> mai 2011 avec deux années d'option soit adjugé aux Service Sanitaires Mario Céré inc. comme suit :

**Le montant minimum garanti à l'entrepreneur :**

2011 du 1 <sup>er</sup> mai 2011 au 30 avril 2012	353 x 104.75 \$	36 976.75 \$
2012 du 1 <sup>er</sup> mai 2012 au 30 avril 2013	255 x 104.75 \$	26 711.25 \$
2013 du 1 <sup>er</sup> mai 2013 au 30 avril 2014	255 x 104.75 \$	26 711.25 \$



Renouvellement automatique pour une période de deux ans à moins d'un avis écrit **avant le 1<sup>er</sup>**

**avril 2014**

2014 du 1 <sup>er</sup> mai 2014 au 30 avril 2015	255 x 104.75 \$	26 711.25 \$
2015 du 1 <sup>er</sup> mai 2015 au 30 avril 2016	255 x 104.75 \$	26 711.25 \$
TOTAL avant taxes		143 821.75 \$
TPS 5%		7 191.08 \$
TVQ 8.5%		12 836.09 \$
TOTAL		163 848.92 \$

(Les montants ne tiennent pas compte de l'indexation à compter de 2012)

QUE le maire Laurent Fortin et la directrice générale Josée Parsons soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Blue Sea.

**ADOPTÉE**

**2011-04-088**

**RENCONTRES DE L'ASSOCIATION DU BASSIN VERSANT DU LAC BLUE SEA**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme le conseiller Fernand Gagnon pour représenter la municipalité lors des rencontres de l'Association du bassin versant et la conseillère Isabelle Clément comme substitut ;

QUE ce conseil demande aux deux représentants d'aviser le maire ou la directrice générale s'ils sont dans l'impossibilité d'assister aux rencontres.

**ADOPTÉE**

**2011-04-089**

**SEAUVEGARDE VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribue financièrement au fond de la Seauvegarde Vallée-de-la-Gatineau depuis 2009;

Il est proposé par Isabelle Clément et unanimement résolu :

QUE ce Conseil renouvelle sa contribution annuelle de 4 705 \$ pour l'année 2011 et pour des raisons administratives le paiement sera effectué au nom de l'ABV des 7.

**ADOPTÉE**

---

**20 heures : La conseillère Isabelle Clément quitte la séance**

---





**2011-04-090**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 7 MARS 2011**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 mars 2011 soit adopté tel que déposé par la Directrice générale adjointe et Secrétaire-trésorière adjointe France Carpentier.

**ADOPTÉE**

---

NOTE : Dépôt et lecture du rapport d'activités du maire du mois de mars 2011

---

**2011-04-091**

**ACCEPTATION DES SALAIRES VERSÉS EN MARS 2011 ET DES REMISES À PAYER**

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 9 à 13 de mars 2011 et qui totalisent un montant de 16 405.89 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 9 326.16 \$ pour les salaires versés en mars 2011 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 1 832.20 \$ pour le mois de mars 2011 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 1 533.32\$ pour le mois de mars 2011 soient acceptées.

**ADOPTÉE**

**2011-04-092**

**ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS ET PRÉLÈVEMENTS DU MOIS DE MARS 2011**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE les déboursés de mars 2011 qui totalisent un montant de 125 890.66 \$ sur le journal des déboursés no.67 à 71 soient acceptés;

**ADOPTÉE**



**2011-04-093**

**CAISSE POPULAIRE DESJARDINS  
CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRISES  
RÉVISION ANNUELLE DE NOTRE DOSSIER**

CONSIDÉRANT QUE le Centre financier aux entreprises de l'Outaouais devra procéder sous peu à la révision annuelle de notre dossier;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE le Conseil de la municipalité de Blue Sea demande au CFE de l'Outaouais de renouveler la marge de crédit (Gracefield 815-30177-0080112-MC3) au même montant de 225 000 \$ et autorise la directrice générale Josée Parsons à signer tous les documents afférents pour et au nom de la municipalité.

**ADOPTÉE**

**2011-04-094**

**CARTE DE CRÉDIT**

CONSIDÉRANT QUE les deux cartes de crédits au nom de la municipalité sont personnalisés aux noms du maire et de la directrice générale et qu'il est impossible pour les autres employés d'en faire l'utilisation au besoin;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise qu'une carte de crédit additionnelle soit émise au nom de l'inspecteur Paul Larcher avec un montant de 1000 \$ de crédit.

**ADOPTÉE**

**2011-04-095**

**SITE WEB : PROPOSITION DE JACQUES LABERGE – « GALERIE DE PORTRAITS »**

CONSIDÉRANT QUE le contribuable Jacques Laberge propose au conseil de faire l'ajout d'une rubrique intitulé « *Galerie de portraits* » sur le site web de la municipalité afin d'y faire une place aux bâtisseurs de Blue Sea et aux gens qui contribuent à l'essor de la municipalité et à ceux qui se distinguent sur les plans local, régional, provincial et même national;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Laberge, appuyé par d'autres aux besoins, propose ses services comme rédacteur bénévole;



CONSIDÉRANT QUE chaque portrait aura une longueur maximale d'une page incluant la photo de la personne présentée et sera rédigé en français et en anglais et produit une fois par mois;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la proposition de Monsieur Laberge;

QUE l'administration municipale transmettra une liste de noms comme candidats potentiels et une lettre d'introduction;

QUE le matériel soumis par le rédacteur bénévole appartiendra à la municipalité de Blue Sea.

**ADOPTÉE**

**2011-04-096**

**STATISTIQUE CANADA : RECENSEMENT 2011**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil de la municipalité de Blue Sea appuie le Recensement de 2011 et invite tous les résidents à remplir leur formulaire du recensement en ligne à [www.recensement2011.gc.ca](http://www.recensement2011.gc.ca) ou par la poste, d'ici le mardi 10 mai 2011, pour que la diffusion des données précises et complètes à des fins de prestation de programmes et de services dont nous bénéficions tous soit possible.

**ADOPTÉE**

**2011-04-097**

**CONGRÈS ANNUEL ACSIQ (ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC)**

CONSIDÉRANT QUE le congrès annuel de l'ACSIQ aura lieu à Gatineau du 21 au 24 mai 2011 et qu'il n'y aura donc aucun frais d'hébergement;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la participation au congrès du Directeur par intérim Éric Lacaille et du directeur adjoint par intérim Bruno Martin pour un montant de 790 + taxes et leur inscription au simulateur au montant de 120 \$ + taxes.

**ADOPTÉE**



**2011-04-098**

**PREMIERS RÉPONDANTS**

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Éric Lacaille qui est présentement le responsable du service des premiers répondants et le directeur par intérim du service de sécurité incendie et qu'il aimerait céder son poste de responsable du service des premiers répondants;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme le conseiller Fernand Gagnon comme responsable des premiers répondants en remplacement d'Éric Lacaille.

**ADOPTÉE**

**2011-04-099**

**ESQUISSES DE LA NOUVELLE CASERNE**

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2011-03-067 et à la rencontre du comité du 14 mars 2011, AnniePier Rochon a déposé trois modèles d'esquisse;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil retient l'esquisse C avec la toiture en pente.

**ADOPTÉE**

**2011-04-100**

**EMPLOI-QUÉBEC : RENOUELEMENT CONTRAT D'INTÉGRATION AU TRAVAIL (ENTENTE 339 052-1)**

CONSIDÉRANT QUE l'employé 32-4 bénéficie d'une subvention dans le cadre du programme d'intégration au travail d'Emploi Québec;

CONSIDÉRANT QU'Emploi Québec subventionne 70% du taux horaire de 12,38 \$ pour une période de 26 semaines à raison de 35 heures par semaine;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le renouvellement du contrat débutant le 25 avril 2011 et se terminant le 23 octobre 2011 pour un montant total de subvention de 7 889.70 \$ qui sera versé à la municipalité;

QUE ce Conseil nomme la directrice générale Josée Parsons pour représenter la municipalité et signer tous les documents afférents.



**ADOPTÉE**

**2011-04-101  
RETOUR DES EMPLOYÉS SAISONNIERS**

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil le autorise le retour des employés saisonniers 32-1 et 32-2 le 18 avril 2011 pour une durée indéterminée au taux horaire de l'année 2010 plus une indexation de 1.8% qui correspond à la variation de l'indice des prix à la consommation publiée par Statistique Canada;

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Josée Parsons à leur remettre leur description de tâches respectives et conditions de travail.

**ADOPTÉE**

---

NOTE :        Programmation des travaux de voirie 2011

Reporté à une séance ultérieure

---

**2011-04-102  
PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL  
« PAERRL »: REDDITION DE COMPTES 2010**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 146 094 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

CONSIÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 er 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce la Municipalité de Blue Sea informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la



responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**ADOPTÉE**

**2011-04-103  
RÉSERVOIR DE DIESEL**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités qui achètent leur diesel des Huiles HLH peuvent bénéficier gratuitement d'un prêt de réservoir;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise qu'un réservoir de 2 200 litres appartenant aux Huiles HLH soit installé dans la remorque de 48 pieds située à l'arrière du centre municipal.

**ADOPTÉE**

**2011-04-104  
ÉCLAIRAGE PUBLIC : AJOUT DE LUMINAIRES**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat de deux luminaires et l'installation de ceux-ci par Hydro Québec sur le poteau Y9D5P situé sur le chemin du Lac des Îles est à l'intersection du chemin de la Belle-Baie et sur le poteau Z2X2X situé sur le chemin Belcourt à l'intersection du chemin de la Belle-Plage.

**ADOPTÉE**

**2011-04-105  
DEMANDE D'UN CITOYEN : SIGNALISATION**

CONSIDÉRANT QUE le citoyen André Cécire (matricule 3818-89-7925) a déposé une demande datée du 24 mars 2011 pour l'installation d'une affiche pour demander aux automobilistes de « faire attention à nos enfants », pour le transport scolaire et pour l'interdiction de véhicule tout-terrain et la limite de vitesse sur le chemin de la Belle-Plage;

Il est proposé par Éric Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'installation d'une affiche « attention à nos enfants » et pour la limite de vitesse « 50km » sur le chemin de la Belle Plage.

**ADOPTÉE**



---

NOTE MRC VG : Avis d'adoption du règlement 2010-211

Le règlement 2010-211 portant sur la déclaration de compétence à l'égard du transport collectif des personnes a été adopté le 15 mars 2011

---

NOTE Régie intermunicipale de l'aéroport de Maniwaki Vallée de la Gatineau « RIAM » :

Dépôt du procès verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration tenue le 16 mars 2011

---

NOTE Ministère des Transports du Québec :  
Chantiers routiers dans la région de l'Outaouais

Dépôt d'un communiqué de presse pour l'annonce des investissements de 164,4 M \$ pour la région de l'Outaouais dont le prolongement de l'autoroute 5 du ruisseau Meech au contournement de Wakefield

---

NOTE Ministère du développement, Environnement et Parcs du Québec :  
Politique de gestion des matières résiduelles

Dépôt d'un communiqué de presse pour l'annonce de 70 M \$ et la création d'un comité aviseur pour soutenir la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles et le plan d'action 2011-2015.

---

**2011-04-106**

**ENTENTE CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : GRACEFIELD**

CONSIDÉRANT QUE la ville de Gracefield a fait parvenir leur résolution 2011-03-102 pour le renouvellement de l'entente relative à l'enlèvement des ordures et du recyclage dans le secteur nord du Lac Castor pour l'année 2011;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le renouvellement de l'entente avec la Ville de Gracefield et accepte de prendre en charge la cueillette des ordures et du recyclage pour 12 propriétés tel que décrit sur le document préparé par le service de l'urbanisme de la ville de Gracefield;



Que le montant à recevoir de la ville de Gracefield pour les services rendus est de 2 439.84 \$ pour l'année 2011.

**ADOPTÉE**

**2011-04-107**

**ENTENTE CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :  
MESSINES**

CONSIDÉRANT QUE suite à une entente avec la municipalité de Messines, la municipalité de Blue Sea s'était engagée à effectuer la cueillette des ordures et du recyclage pour 6 propriétés qui doivent emprunter le chemin Cousineau dans la municipalité de Blue Sea pour accéder à leur propriété située sur le Lac Landrieux dans la municipalité de Messines (voir résolution de Messines R1011-293);

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le renouvellement de cette entente avec la municipalité de Messines pour l'année 2011;

QUE le montant qui sera facturé à la municipalité de Messines pour la cueillette des ordures et du recyclage dans la boîte commune située à l'intersection des chemins Cousineau et Danis sera de 879 \$ pour l'année 2011 (6 x 146.50\$).

**ADOPTÉE**

**2011-04-108**

**ENTENTE CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :  
BOUCHETTE**

CONSIDÉRANT QUE suite à une entente avec la municipalité de Bouchette, celle-ci effectue la collecte des ordures et du recyclage pour la propriété située au 3 chemin Potvin;

Il est proposé par Hervé Courchesne et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise le renouvellement de l'entente pour l'année 2011 et le paiement d'un montant de 131.43 \$ à la municipalité de Bouchette.

**ADOPTÉE**





**2011-04-109**

**ENTENTE CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :  
CHRISTIAN FORTIN**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Christian Fortin a, par le passé, donné son autorisation verbale pour que l'entrepreneur qui effectue la cueillette des ordures et du recyclage ait le droit de passage sur les chemins privés Lac-chez-Médée et Hilaire lui appartenant;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Fortin demande à la municipalité que cette autorisation de droit de passage soit dorénavant faite par écrit;

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil demande à Monsieur Christian Fortin son autorisation écrite afin que l'entrepreneur qui effectue la cueillette des ordures et du recyclage ait le droit de passage sur les chemins privés Hilaire et Lac-chez-Médée.

**ADOPTÉE**

---

NOTE        CREDDO Conseil Régional de l'Environnement et du  
Développement Durable de l'Outaouais

Dépôt d'une offre pour renouveler la carte de membre pour la somme de 100\$.  
Les membres du conseil ne sont pas intéressés par cette offre

---

**2011-04-110**

**ALBATROS**

CONSIDÉRANT QU'Albatros est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'accompagner les personnes en fin de vie ainsi que leur proche sur tout le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise une contribution financière de 100 \$ à l'organisme Albatros Vallée-de-la-Gatineau afin de les aider à réaliser leurs objectifs pour le plus grand bien de nos citoyens.

**ADOPTÉE**



---

NOTE          Parcs régionaux

Dépôt d'une lettre envoyé par le président de l'association du Parc Régional du Mont Morissette Pierre Normandin au préfet de la MRC Pierre Rondeau concernant le budget alloué par la MRC pour l'entretien du Pont de Pierre

---

NOTE          Mont Morissette : plan de la tour

Dépôt des plans d'une Tour d'observation de 40 pied sur le Mont Morissette préparé par la firme d'ingénieur Teknika HBA

---

NOTE          MRC VG plan annuel TPI

Dépôt d'une lettre de Richard Daigle, chef du service des TPI concernant le plan annuel 2011-2012 des interventions forestières sur les lots 6 à 10 rang IX canton de Bouchette. Si aucun commentaire n'est reçu dans les 30 jours, le plan sera exécuté tel que déposé. Les membres du conseil n'ont aucun commentaire à formuler.

---

NOTE          Comité de développement

Dépôt d'une proposition du Comité de développement et de diversification de la municipalité de Blue Sea datée du 7 mars 2011.

Le maire et les conseillers responsables rencontreront le comité lors de leur prochaine rencontre.

---

**2011-04-111**

**RÉNOVATION DE LA SALLE MUNICIPALE : PEINTURE**

CONSIDÉRANT QUE l'entrée, les salles de bains, la salle municipale et la cuisine du centre municipal ont besoin d'être repeints;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été obtenues;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :



QUE ce Conseil donne le mandat de peinture au plus bas soumissionnaire soit Construction Robert St-Jacques 2000 pour un montant de 5 725 \$ + taxes incluant la main d'œuvre, l'achat de la peinture et les travaux de préparation de la surface;

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Josée Parsons à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

**ADOPTÉE**

**2011-04-112**

**RÉNOVATION DE LA SALLE MUNICIPALE : HABILLAGE DE FENÊTRE**

CONSIDÉRANT QUE l'habillage de fenêtre au centre municipal doit être changé;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été obtenues;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil donne le mandat de l'habillage de fenêtre et de la consultation pour le choix des couleurs de peinture pour le centre municipal au plus bas soumissionnaire soit les Créations MJL pour un montant de 1 890 \$ plus taxes incluant l'achat de 14 toiles solaires avec livraison et installation ainsi que deux visites de consultations.

**ADOPTÉE**

---

NOTE Confection de tables de pique-nique

Reporté à une séance ultérieure car les prix reçus sont trop élevés.

---

NOTE Ministère de la Culture, des Communications et de la condition féminine :  
Café culture et développement mercredi le 13 avril 2011 à 18h30 au CLD de Maniwaki

Dépôt d'un communiqué annonçant que le Conseil régional de la culture de l'Outaouais (CRCO) en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) annonce la tenue de Cafés culture et développement qui vise à réfléchir collectivement



autour du rôle et de l'impact de la culture dans le développement de la société québécoise.

---

**2011-04-113  
BOUFFÉE D'OXYGÈNE**

CONSIDÉRANT QUE le projet Bouffée d'Oxygène Vallée de la Gatineau est soutenu par le regroupement de partenaire : Vallée de la Gatineau en santé;

CONSIDÉRANT QUE la mission du projet est d'offrir et créer avec et pour la population jeunesse des écoles secondaires des zones d'Anim'Action où sont organisées et soutenues avec et pour les jeunes des activités de sport, de loisir, de communication et d'entrepreneuriat;

CONSIDÉRANT QUE des zones d'Anim'Action pour les jeunes de 12-17 ans pourraient être tenues à la Maison des Jeunes de Blue Sea à raison d'une soirée par semaine et une journée durant la semaine de mars et une dans le temps des fêtes;

Il est proposé par Fernand Gagnon et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'utilisation de la maison des jeunes pour la tenue des zones d'Anim'Action et un paiement de 2000\$ pour les services d'animation de Bouffée d'Oxygène pour une durée d'une année, la date du début reste à être déterminée;

QUE ce conseil nomme le conseiller Éric Lacaille comme responsable de ce projet pour la municipalité de Blue Sea.

**ADOPTÉE**

**2011-04-114  
SPECTACLE DE MARTIN ROZON – 23 JUILLET 2011**

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Éric Lacaille souhaite organiser un événement mobilisateur en faisant venir à Blue Sea l'humoriste et magicien Martin Rozon pour un spectacle le 23 juillet 2011;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Lacaille a obtenu l'approbation de la Fabrique pour la tenue du spectacle dans l'Église de Blue Sea;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Lacaille demande à la municipalité de Blue Sea de signer le contrat pour la venue de Martin Rozon pour un cachet de 1995 \$ + taxes;



Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale Josée Parsons et le conseiller Éric Lacaille à signer le contrat pour et au nom de la municipalité de Blue Sea;

QUE ce conseil nomme le conseiller Éric Lacaille comme responsable de l'organisation de cet évènement.

**ADOPTÉE**

**2011-04-115**

**CENTRE DES LOISIRS (ARÉNA) MANIWAKI**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la contribution annuelle de 3 539.50 \$ + taxes pour l'entente intermunicipale sur les loisirs pour l'année 2011.

**ADOPTÉE**

Période de questions de 20h50 à 21h10

**2011-04-116**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Christian Gauthier et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 4 avril 2011 soit close à 21h11.

**ADOPTÉE**

*Laurent Fortin*  
Maire

*Josée Parsons*  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière